N° 88 - AVRIL 2022 - 0,58€

Le Bulletin de l'ARTS

Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé

Le MOT du PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous

Comment allez-vous en ces premiers jours de printemps qui souffle à la fois le chaud et le froid ? Comme beaucoup d'entre nous, vous êtes, je suppose, traversés par des sentiments et des humeurs contrastés.

Et il y a de quoi ! Nous sortons, difficilement, d'une crise sanitaire sans précédent, ce qui nous donnait enfin une raison de nous réjouir et nous replongeons à nouveau dans l'inquiétude avec une crise internationale qui provoque le retour de la guerre en Europe et nous renvoie à des images d'une époque que l'on croyait révolue. Sans compter les retombées concrètes et palpables, économiquement, sur notre vie quotidienne.

Le printemps dit-on est annonciateur de belles promesses ! Alors acceptons-en l'augure malgré le contexte ! Il est associé souvent au renouveau, de la nature, de la vie, au mouvement et au progrès. Donc, restons d'un optimisme imperturbable…Et si, selon un philosophe américain « la santé se mesure à l'amour du matin et du printemps » alors aimons le printemps et face aux désordres du monde cultivons plus que jamais notre jardin ou nous trouverons toujours l'épaule d'un proche et la main d'un ami.

Dans le même temps, l'ARTS poursuit sa mue de « printemps ».

Après une trop longue période de quasi-léthargie, le renouveau des activités de l'ARTS est bien là. Les délégations régionales ont concocté des programmes de sorties qui vont vous plaire. N'hésitez pas à venir nombreux et vous retrouver toutes et tous ensemble pour partager sans modération ses moments de convivialité !

Désormais il n'est pas de jour ou des agents des ministères sociaux contacte le siège national pour obtenir des informations sur notre association et, pour certains, y adhérer. En effet, la procédure mis en routine entre nous et le secrétariat général ministériel permet systématiquement à toutes les personnes prenant leur retraite de connaitre notre existence. Puis, après avoir accepté de nous communiquer leurs coordonnées notamment de messagerie, un courrier mail du président est envoyé à chaque retraité avec le dernier bulletin trimestriel, une fiche de présentation et un bulletin d'adhésion. C'est ainsi que de nouvelles adhésions ont pu être enregistrées.

Nous sommes engagés par ailleurs, avec l'accord des membres du conseil d'administration dans une expérimentation d'un futur site internet référencé « ARTS ». Ce sera à la fois une plateforme de communication et d'échanges ouverte sur le monde pour faire connaitre ce que nous sommes, diffuser nos programmes et nos activités avec possibilité d'adhérer directement à l'ARTS, mais aussi un espace sécurisé réservé aux administrateurs pour la gestion de l'association et aux adhérents pour renforcer leur lien et les contacts avec les responsables et les autres adhérents. Bien sûr ce site, c'est une obligation légale française et européenne répondra aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Si tout va bien cette expérimentation sera présentée au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale qui se tiendront le 17 mai au ministère de la santé et des solidarités. La mise en place opérationnelle se fera ensuite progressivement.

A bientôt et bon printemps !

Le Président, Gérard Gonzalez

PS : pour les adhérents qui ne l'auraient pas encore fait et qui dispose de l'internet merci de transmettre les coordonnées de votre messagerie, qui deviendra dans le futur indispensable pour utiliser le site « ARTS » , à l'adresse suivante : ARTS@sante.gouv.fr

Des français de plus en plus conscients de l'urgence climatique

D'après le sondage annuel de l'ADEME, 78% des français sont aujourd'hui convaincus que le réchauffement climatique est causé par les activités humaines. Ils n'étaient que 65% en 2010.58% pensent qu'il faudra modifier de façon importante nos modes de vie pour limiter cet impact ; 13% que le progrès technique permettra de trouver des solutions.

ADEME magazine numéro 153

Des mesures qui payent pour lutter contre la pollution atmosphérique

La pollution aux particules fines (<2,5 microns) entraîne en France la mort prématurée d'environ 40 000 personnes par an et un coût estimé à 100 milliards d'€. Si des actions contre la pollution sont mises en place, c'est souvent sans évaluation préalable de leur impact sanitaire ou économique.

Pour atteindre l'objectif de l'agglomération grenobloise de baisse de 67 % du taux de mortalité associé aux particules fines d'ici 2030, une équipe CNRS, InSERM, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et université Grenoble-Alpes a ciblé les secteurs plus émetteurs : le chauffage au bois et les transports.

Objectif : remplacer tous les chauffages au bois non performants par des poêles à granulés récents, et réduire de 36 % le trafic des véhicules sur l'agglomération. Des démarches à accompagner d'aides financières aux ménages, d'infrastructures (transports en commun et/ou pistes cyclables, etc.) et d'actions de sensibilisation.

La mise en œuvre des mesures entraînerait en plus d'autres bénéfices, sur l'activité physique, le bruit dans la ville et les émissions de gaz à effet de serre. Un fort développement des modes actifs (marche et vélo) mèneraient à un bénéfice net de 8 milliards d'€ d'ici 2045, un gain de 629 € par an/habitant.

C'est la première étude française démontrant que les bénéfices sociétaux des mesures d'amélioration de la qualité de l'air sont supérieurs au coût de ces mesures. De quoi faire penser les décideurs !

Newsletter INRAE 8

Découverte d'un récif corallien très rare près de Tahiti

Une mission de recherche scientifique qui cartographie l'océan sous l'égide de l'UNESCO a découvert l'un des plus grands récifs coralliens du monde au large des côtes de Tahiti, à plus de 30 m de profondeur. L'état impeccable de ces coraux en forme de rose donne à penser que les récifs plus profonds sont peut-être mieux protégés du réchauffement climatique. De 3 km de long et entre 30 et 65 m de large, c'est l'un des récifs coralliens sains les plus étendus jamais enregistrés. Une découverte qui semble présager la présence de nombreux grands récifs, à des profondeurs de plus de 30 mètres, ce qu'on appelle la « zone crépusculaire » de l'océan, dont nous ignorons simplement l'existence.

Les récifs coralliens étant une source de nourriture importante pour d'autres organismes, leur localisation peut donc faciliter la recherche sur la biodiversité.

La commission océanographique coordonne des programmes mondiaux tels que cette cartographie (20% seulement des fonds sous-marins sont cartographiés), et le système d'alerte aux tsunamis. Elle est aussi la gardienne de lieux océaniques uniques, à travers 232 réserves de biosphère marines et 50 sites marins du patrimoine mondial d'une valeur universelle exceptionnelle.

D'après ONU 20 janvier 2022

L'Europe et le commerce des ailerons de requin

La pêche aux ailerons de requins, est interdite depuis près de 10 ans en Europe, qui pourtant, continue de vendre ces ailerons partout dans le monde, et notamment en Asie.

L'étude des registres des douanes donne à penser que 45 % des « produits liés aux nageoires de requin importés » par Hong Kong, Singapour ou encore Taïwan, viendraient de l'UE, notamment de la France, l'Espagne, le Portugal et les Pays-Bas.

L'inquiétude pour les requins est grande : d'après le Fonds international pour la protection des animaux « plus de la moitié des espèces de requins sont menacées ou quasi menacées d'extinction, et les requins pélagiques (espèces de requins vivant en haute mer) ont vu leurs populations diminuer de plus de 70 % en seulement 50 ans ».

consoGlobe 3 Mars 2022

« Métiers de femmes », « métiers d'hommes » : quelles différences ?

Les expositions aux risques professionnels diffèrent selon que les métiers sont mixtes, féminisés ou masculinisés, et même au sein des métiers eux-mêmes.

Les hommes sont plus exposés aux sollicitations physiques, plus présents dans les métiers plus soumis à la pénibilité physique, et ils y sont aussi plus confrontés que les femmes exerçant ce type de métier.

Les femmes sont plus exposées aux risques psychosociaux. Elles exercent plus souvent des métiers de service, exposant à des contraintes d'organisation du temps de travail, à des exigences émotionnelles ou à une faible latitude décisionnelle.

En outre, dans les métiers mixtes, métiers féminisés de service et métiers masculinisés ouvriers, où les risques professionnels sont les plus élevés, elles sont davantage confrontées que les hommes à tous les risques (travail intense, conflits de valeur, instabilité du poste, manque de reconnaissance, d'autonomie, etc.) sauf la pénibilité physique. Une interrogation : quel est le rôle des normes de genre dans les risques que femmes et hommes encourent au travail, y compris dans leur appréhension ?

INSEE références Mars 2022

En 2019, 42 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole disposent d'au moins une instance de représentation des salariés. Les CSE (comité social et économique) sont en place dans 30 % des entreprises. Parmi les autres couvertes par des instances, la moitié n'a tenu aucune élection dans les dernières années et, pour un tiers, les anciennes instances sont restées en 2019. Les fonctions santé et conditions de travail sont assurées par le CSE, avec l'appui de commissions santé, sécurité et conditions de travail, mises en place dans 73 % des entreprises de 300 salariés.

D'après Dares Résultats N°79

En 2019, 10,3 % des salariés déclarent adhérer à un syndicat, 11 % des hommes et 9,5 % des femmes, en France (hors Mayotte).

D'après Dares 21 12 21

Fin 2020, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comptait 135 400 salariés. Les nouvelles signatures de contrat ont fortement chuté (-13 %) en raison de la crise sanitaire.

Cependant, les renouvellements en ateliers et chantiers d'insertion et en entreprises d'insertion ainsi que l'augmentation des durées dans toutes les structures, résultat des mesures d'urgence prises en réponse à la crise sanitaire, permettent une stabilité des effectifs entre fin 2019 et fin 2020 (+1 %).

D'après Dares Résultats N°78

En 2019, 39 % des salariés du privé signalent avoir eu une visite avec un médecin du travail ou un infirmier au cours des 12 derniers mois, contre 70 % en 2005. Dans un contexte de diminution du nombre de médecins du travail, les visites de suivi des salariés du privé par les services de santé au travail sont devenues moins fréquentes. Seule exception, les salariés qui travaillent régulièrement de nuit connaissent un plus faible espacement des visites.

D'après Dares, le Recap' 3 01 22

En 2019, un indépendant sur dix des 3 millions d'indépendants dans des secteurs variés, exploitants agricoles, électriciens, restaurateurs, coiffeurs, pharmaciens, avocats ou encore artistes, gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté.

C'est le fait de vivre en couple qui permet à certains d'être moins touchés par la pauvreté monétaire.

D'après INSEE PREMIÈRE No 1884

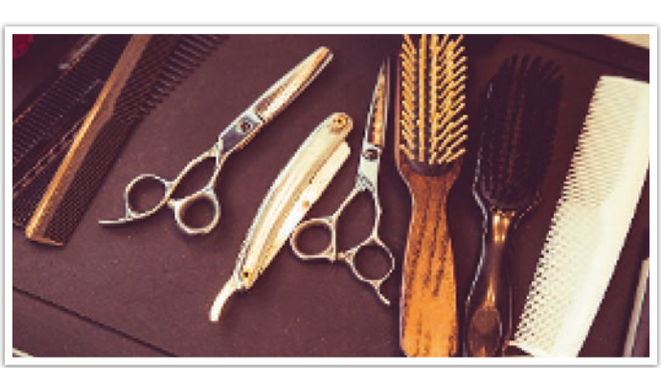

COVID 19

La bise : quel avenir ?

Selon un sondage de l'Ifop de juillet 2021, seulement 65 % de Français ont recommencé à embrasser leurs proches, alors que 9 sur 10 le faisait avant la crise. Et ces bises ne concernent plus que le cercle intime : famille, amis, collègues.

Mais la crise n'est pas la seule responsable. Si ces vingt dernières années, tout le monde s'était mis à embrasser tout le monde, même au travail, une fronde montait. On dénonçait le caractère intrusif, inégalitaire de la bise, et déjà le risque de transmission de maladies. Et puis le phénomène #metoo, est venu mettre la question du consentement au cœur des interactions sociales.

En donnant aux anti-bises une raison de la refuser sans avoir à se justifier, l'épidémie a accéléré et rendu plus pérenne ce mouvement. Donc, la bise va bien rester, mais aux gens qu'on aime.

GMF Ma vie assurément 2 12 2021

Des dizaines de milliers de tonnes de déchets médicaux générés par la Covid

D'après l'OMS, avec plus de 140 millions de kits de tests, générant 2.600 tonnes de déchets (surtout du plastique), 731.000 litres de déchets chimiques, et 8 milliards de doses de vaccins administrées, ce seraient 144.000 tonnes de déchets (seringues, aiguilles, boîtes de sécurité) qui ont été produits. Une première indication qui ne tient pas compte des achats en dehors de l'ONU, ni des déchets du public, comme les masques jetables.

30% des établissements de santé (60% dans les pays les moins avancés) ne sont pas équipés pour gérer les déchets. Les soignants sont exposés aux piqûres d'aiguille, brûlures et micro-organismes pathogènes, qui ont aussi un impact sur les habitants proches de décharges, avec un air contaminé par la combustion des déchets, la mauvaise qualité de l'eau ou des parasites porteurs de maladies.

Des pratiques de gestion des déchets, plus sûres et plus durables ont été recommandées.

Tout ceci au moment où le secteur de la santé est soumis à une pression croissante pour réduire son empreinte carbone et minimiser la quantité de déchets mis en décharge.

D'après ONU 2. 02 2022

Moins de naissances, de mariages, plus de décès…

La crise du Covid n'a pas diminué la population, mais fortement ralenti sa progression. Au 1er janvier 2021, la France comptait 67,4 millions d'habitants, 120 000 de plus qu'au 1er janvier 2020, la plus forte croissance démographique de l'UE.

La crise a entraîné un très léger rajeunissement de la population. 736 000 enfants sont nés, soit l'effectif le plus faible depuis 1945, une baisse de la natalité déjà connue mais accélérée en 2020. Explication : la fécondité baisse, même si la France reste le pays le plus fécond d'Europe. La baisse des naissances s'est accélérée, concentrée sur novembre et décembre, 9 mois après le confinement.

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesses a baissé en 2020 de 4 % par rapport à 2019, surtout après le premier confinement.

Le nombre de mariages a diminué du fait des contraintes sanitaires, surtout de mars à juillet 2020.

L'espérance de vie a diminué d'environ 6 mois, revenant au niveau de 2014 ; les décès ont augmenté de 9 % par rapport à 2019 : conséquence directe de l'épidémie. La mesure exacte de l'effet de l'épidémie sur les décès ne sera établie qu'avec les statistiques de mortalité par cause de 2020. Les pics de décès relevés en 2020 sont fin mars, début avril, début novembre, bien plus forts que ceux des grippes saisonnières antérieures. La surmortalité, plus élevée chez les hommes et les plus âgés, a aussi été plus marquée dans le Grand Est, l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

D'après InedActu Institut national d'études démographiques 22 12 2021

Au total, 168 215 000 tests RT-PCR et antigéniques

ont été validés en 2021 pour détecter le SARS-Cov2, dont 48,8 % de tests antigéniques.

D'après communiqué de presse DRESS 6 01 2022

SANTE

Le 3977 : le numéro pour signaler des maltraitances envers les personnes âgées.

Gratuit, disponible 7 jours sur 7, ce numéro permet aux victimes et aux témoins de signaler des actes de maltraitance sur des personnes âgées et des adultes en situation de handicap. Les signalements peuvent aussi être réalisés à l'aide d'un formulaire en ligne ou par courriel. La plateforme 3977 est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Service-Public 23 02 2022

La cour des comptes et la prévention de la perte d'autonomie

Une enquête de la Cour des Comptes étudie la situation faite aux personnes en perte d'autonomie.

Constat d'abord : l'accélération du vieillissement avec le passage des 85 ans par les baby-boomers : 100 centenaires en France en 1900, 1 120 en 1970, aujourd'hui 26 300, … 200 000 en 2060 ; espérance de vie à 65 ans la plus longue d'Europe, mais seulement la moitié en bonne santé, et onze pays d'Europe font mieux. Un an de plus d'espérance de vie sans incapacité économiserait 1,5 Md€ à l'assurance maladie.

Second constat : des acteurs très nombreux (conseils départementaux, caisses de retraite, ARS, CPAM, Agence de l'habitat, communes, conseils régionaux, bailleurs sociaux, mutuelles, associations…). Création en 2015 des conférences des financeurs, sous l'égide des départements, mais l'ensemble reste foisonnant et complexe. Et le coût de la prévention de la perte d'autonomie reste mal connu.

Des pans entiers de la politique de prévention non concertés ; des usagers souvent découragés par la multiplicité d'interlocuteurs. Ex. : deux dispositifs différents de sortie d'hôpital mis en place par les caisses maladie et retraites.

Quelques consensus toutefois : sur la prévention des chutes, cause de plus de 10 000 décès/an chez les plus de 65 ans. On pourrait limiter la iatrogénie médicamenteuse, aménager le domicile, mener une activité physique adaptée, mais ce domaine est négligé ; il n'y a d'ailleurs plus d'objectif de santé publique en la matière ni de suivi centralisé.

L'adaptation du logement se heurte à une grande complexité, une absence de suivi (on ne connait ni le besoin ni le nombre de logements adaptés), et justifie une capacité des agents chargés des diagnostics à domicile.

Enfin, deux axes de prévention seulement esquissés : la lutte contre l'isolement des personnes âgées, générateur de perte d'autonomie, et la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage des pathologies du grand âge et aux techniques de maintien des capacités fonctionnelles.

La Cour préconise trois niveaux d'offre : une communication grand public et une plateforme téléphonique d'information, des visites conseil à domicile par des professionnels formés, et pour les plus précaires socialement ou isolés, des plans d'aide des caisses de retraite.

Et des recommandations : clarifier les rôles des acteurs, renforcer le pilotage en intégrant des objectifs de prévention ; conforter le département, en lien avec ARS et Carsat ; doter la CNSA - pilote de la prévention de la perte d'autonomie - de ressources suffisantes, à moduler entre départements.

D'après Rapport de la Cour des Comptes La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées Novembre 2021

Les complémentaires santé : quelles pistes de réforme ?

La Haut Conseil de l'Assurance Maladie pointait déjà les forces et les limites du système de financement français : deux systèmes remboursant les soins : sécurité sociale et complémentaires de santé. Dans un nouveau rapport, il remarque que l'assurance privée est incontournable, sans garantir une prise en charge totale, et que tous ne peuvent pas disposer d'une mutuelle.

4% de la population ne bénéficie pas d'une assurance santé complémentaire, 13% des chômeurs. Pour les précaires, le reste à charge est important sur des soins essentiels, p.ex. les séjours hospitaliers.

La protection est moindre pour les risques plus lourds : incapacité temporaire, invalidité, décès ou chômage. Quant aux frais de gestion, la France est au deuxième rang de l'OCDE ; et les «taux d'effort des ménages» restent importants.

Il estime encore que des inégalités résultent de la multiplication segmentée des aides pour généraliser l'accès aux mutuelles («100% santé»). Les aides, liées à la situation professionnelle, bénéficient aux salariés du secteur privé (contrats collectifs). Comment pour les retraités faire face aux frais d'assurance croissant avec l'âge ? En 2020, primes et restes à charge sont plus élevés pour les seniors.

Rappelant «la nécessité d'une démocratisation renforcée du système de santé impliquant tous les acteurs au plus près des territoires et des assurés sociaux», le Conseil propose 4 éventualités :

- améliorer le système (diminuer les grosses inégalités, limiter les restes à charge élevés, …)
- instaurer une assurance complémentaire obligatoire, universelle et mutualisée
- augmenter les taux de remboursement de sécurité sociale pour les besoins de protection commune en supprimant les tickets modérateurs...)
- décroiser les domaines de la sécurité sociale et des assurances (liberté plus grande de définition des niveaux et contenus des garanties proposées par ces assurances).

D'après Vie publique 18 01 2022

A Romans sur Isère, la Bricothèque propose aux seniors d'apprendre à bricoler et d'entreprendre eux-mêmes les travaux utiles pour rendre leur logement plus agréable et plus sûr. L'association, ouverte à tous, oriente certaines de ses actions prioritairement vers les seniors. C'est le cas des ateliers prévention, où après avoir fait prendre conscience aux plus âgés des dangers potentiels d'un logement non adapté au vieillissement, on leur apprend à réaliser les gestes techniques : poser une barre de seuil, installer l'éclairage dans un couloir trop sombre,..; des ateliers collectifs d'un prix accessible, conviviaux, où les participants reviennent, gagnent en confiance, et retrouvent du pouvoir d'agir.

S'il s'agit de travaux plus importants, des chantiers accompagnés peuvent être proposés : les animateurs et des bénévoles se rendent sur place pour réaliser les travaux, avec le bénéficiaire, durant plusieurs demies-journées. Tout ceci fondé sur la réciprocité, le fonctionnement participatif.

Une action récompensée récemment d'un prix Villes amies des aînés.

D'après Agevillage La lettre du Grand Age 31 01 2022

Une boulangerie sociale et solidaire partenaire

des CHU de Nîmes et de Montpellier. Dans le cadre des projets d'économie sociale et solidaire dans les établissements de santé, Bou'Sol, réseau de boulangeries solidaires, a signé un partenariat avec les CHU de Nîmes et Montpellier pour leur fournir du pain bio, local, et solidaire.

Les boulangeries 'Pain et Partage', nées à Marseille il y a une dizaine d'années, assurent la production et la livraison au quotidien, sept jours sur 7, d'un pain biologique, sans additifs, sans gluten ajouté, à destination de la restauration collective dans sa diversité, associations caritatives, établissements médico-sociaux, universités, puis des écoles grâce au Grenelle de l'environnement, des entreprises dans une dynamique de RSE et depuis deux ans, le secteur hospitalier.

Ce réseau «Pain et Partage» dispose actuellement des boulangeries à Marseille, et à Montpellier.

TechHopital 10 02 2022

A Lyon, une expérience humaniste inhabituelle :

les membres d'une compagnie artistique sont partis à la rencontre des habitants d'un quartier en leur posant une question : « et vous, et toi, c'est quoi ton rêve ». Au hasard des rues, l'équipe a engagé la conversation avec des personnes de tous âges et a mené des échanges où chacun était libre de partager ses aspirations, de parler de lui, des autres ou de sa façon de percevoir le monde. Ensuite, chaque réponse a été mise en scène et en mouvement dans l'espace urbain , puis photographiée avec l'accord es participants bien sûr. Des rêves individuels ou collectifs, réalistes ou incroyables… ce que certains aimeraient vivre un jour….

D'après la Compagnie du Subterfuge

C'est l'histoire d'une jeune fille qui a quitté l'Algérie

il y a 10 ans après des études de niveau bac +3. Arrivée en France pour les poursuivre plus avant, elle se heurte à des difficultés liées à la langue, à la déstabilisation aussi et au manque de confiance en soi.

Finalement, elle change de ville, et une nouvelle vie commence. Elle se perfectionne en français, rentre en lien avec la Mission locale et fait un essai dans un Foyer et un atelier d'insertion. Les choses sont encore difficile pour elle, mais aujourd'hui, avec le soutien de sa responsable, de l'opiniâtreté, elle a appris à surmonter son stress, et à s'ouvrir au travail d'équipe et aux relations avec les autres, et s'épanouit enfin… voit l'avenir avec optimisme.

Revue du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri à Lyon

DE QUOI GARDER L'ESPOIR (suite)

Alzheimer : À la découverte d'un village expérimental

Un village a été initié par le département des Landes et l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, pour permettre une prise en charge adaptée et respectueuse des personnes atteintes de troubles cognitifs. Il accueille, depuis juin 2020, 120 villageois dans un environnement alternatif, tourné vers l'accompagnement.

Une expérience unique en France, hors du contexte médicalisé des Ehpad ; dans un environnement ordinaire avec des quartiers d'habitations, des commerces, une brasserie, une médiathèque, un parc ouvert au public. Le matin, on acheter de quoi préparer son repas du midi, on mange ensemble, tissant des liens, alors même qu'on est en perte d'autonomie.

Ce village s'inscrit dans la stratégie globale Vieillir en bonne santé 2020–2022. Améliorer la qualité de vie et le bien-être des malades et de leurs aidants, tout en préservant au mieux les capacités cognitives et pratiques. Un accompagnement de médecins, infirmiers, psychologues, animateurs… ainsi que divers bénévoles pour les activités physiques, artistiques, jardinage, culturelles, lectures…

Pour évaluer le village et peut-être le rendre reproductible, des chercheurs de l'université de Bordeaux étudient ses effets sur le bien-être, les symptômes, l'évolution des malades, pour les soignants également. Des indicateurs psychologiques, cognitifs, sociaux et physiques sont relevés. La perception sociale de la maladie d'Alzheimer est étudiée, elle qui a des représentations négatives dans nos sociétés.

Les aspects médico-économiques sont suivis, le coût de la prise en charge et les bénéfices éventuels chiffrés : certaines hospitalisations en Ehpad pourraient être évitées avec un tel suivi des patients. En suivant au plus près les villageois, il peut devenir possible de diminuer des prescriptions médicamenteuses, des hospitalisations et les surcoûts associés.

Les résultats sont très attendus, au vu de l'enjeu : alléger le poids d'une maladie redoutée.

D'après la newsletter de l'Inserm Février 2022

BREVES

Une invention qu'on n'attendait pas à l'heure des gestes barrière ! …

Le cinéma est limité quant aux expériences sensorielles, goût, odorat et toucher : de rares expérimentations d'odeurs ou de vibrations dans la salle, et pour le goût ça semblait impossible.

La télévision va faire mieux avec l'application Taste the TV, en proposant au spectateur le goût des aliments visibles sur l'écran, un avantage pour des publicités alimentaires, et la possibilité d'ajout d'une dimension à des films, percevoir le goût de ce que mange un acteur…

Pas de casque, d'électrodes, … un écran spécial muni d'un réservoir de saveurs, que la machine mélangera pour produire le goût de ce qui apparaît à l'écran.

Et pour finir … l'utilisateur léchera l'écran pour que les récepteurs gustatifs de la langue et de la bouche captent les micro-gouttes de saveurs mélangées !!! Un progrès ? A votre avis ?

d'après consoGlobe 3 janvier 2022

D'après INSEE FOCUS No 25

Depuis le 1er Mars 2022, restaurants et cantines doivent indiquer aux consommateurs l'origine des volailles, porcs et moutons qu'ils cuisinent ; c'était déjà le cas depuis 20 ans pour la viande bovine.

Les pays d'élevage et pays d'abattage devront être précisés s'ils sont différents, le lieu d'origine quand ils sont identiques.

D'après Service public 1er 02 2022

Le recyclage des pots de yaourt va être possible en France. Un consortium créé entre des géants de l'agroalimentaire pour étudier la question du recyclage des emballages en polystyrène, a récemment indiqué que ce recyclage était possible. Une question technique bien sûr, mais aussi économique. Un gisement de matière à recycler de 100.000 tonnes par an en France, et donc une filière viable, qui pourrait encore s'accroître avec des consignes adaptées et la modernisation des centres de tri.

Enfin, de nouvelles technologies de recyclage devraient autoriser le contact alimentaire pour la matière recyclée, ce qui n'était généralement pas le cas jusque-là.

consoGlobe 27 01 2022

Vivre en Île-de-France a un effet négatif sur la satisfaction dans la vie. Une notion qui dépend d'abord des considérations individuelles et familiales. Vient ensuite, le lieu d'habitation. À caractéristiques identiques, la satisfaction dans la vie est la plus faible à Paris et plus généralement en Île-de-France. Son niveau le plus élevé est situé dans les aires d'attraction des villes de 200 000 à 700 000 habitants. Les habitants de la plupart des départements de la façade ouest sont également plus satisfaits que dans le reste du pays. Les chômeurs sont moins satisfaits que l'ensemble de la population, surtout lorsqu'ils résident dans des communes où le taux de chômage est élevé. Un effet similaire est observé pour les personnes nées à l'étranger.

INSEE ANALYSES No 71

Âge de la retraite : l'avis du conseil d'orientation des retraites (COR)

Le Conseil d'orientation des retraites a récemment travaillé différents scénario quant à l'âge de départ à la retraite.

L'âge d'ouverture des droits à la retraite, qui en France est l'un des plus bas (62 ans), devrait peu à peu se rapprocher du standard moyen du fait de l'entrée plus tardive dans la vie active et de la baisse du niveau de vie des retraités qui incite à retarder le départ.

La durée moyenne en retraite, élevée en France (23 ans pour les hommes et 27 pour les femmes), devrait progresser à l'horizon 2070 avec la hausse de l'espérance de vie.

La réforme de 2010 a allongé la durée d'emploi, mais la durée au chômage a augmenté, surtout en cas d'incapacités après 50 ans ; et le relèvement à 64 ans de l'ouverture des droits aurait induit en 2019 une augmentation des dépenses de prestations sociales de 0,14 point de PIB (sur les pensions d'invalidité, les minima sociaux et les indemnités journalières) : de quoi relativiser le gain de 0,6 point du PIB lié à un recul de deux ans de l'âge de départ.

Consultés sur les solutions préservant le système de retraite actuel, les actifs et les retraités ont des avis partagés, choisissant un allongement de la durée de cotisation (25%), une hausse des cotisations des salariés (24%), ou un recul de l'âge de la retraite ou une autre réforme (22%).

En même temps, pour près de quatre personnes sur cinq il faut garder l'âge actuel de départ, voire l'abaisser. Entre report de l'âge ou allongement de la durée de cotisation, 29% préfèrent le report progressif à 64 ans et 20% l'allongement de la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein.

D'après Vie publique 2 février 2022

Combien d'enfants conçus par FIV depuis le premier « bébé-éprouvette » ?

Depuis Amandine, en 1982, premier « bébé-éprouvette » né en France, plus de 400 000 enfants nés vivants ont été conçus en France, par fécondation in vitro (FIV), et 8 millions dans le monde.

Le phénomène de naissances multiples associé aux FIV est bien moindre : sur 100 accouchements après une FIV, 130 enfants naissaient en France dans les années 1990, aujourd'hui 107 ; en effet, les médecins transfèrent moins d'embryons pour limiter les risques pour la santé des enfants.

En France, en 2019, à peine 4% des enfants ont été conçus par Procréation médicalement assistée, (2,9% par FIV et 0,8% par insémination artificielle). Sur 27 enfants nés en 2020, un était conçu par PMA.

INED Actus

Du nouveau pour les allocations journalieres du proche aidant

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022, permet aux conjoints collaborateurs de bénéficier de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) et du congé de ceux qui accompagnent des personnes en perte d'autonomie moins sévère. Un décret fixe les nouvelles modalités de calcul de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) et de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP), et il revalorise au 1er Janvier 2022 les allocations au niveau du Smic net. L'indemnisation du congé de présence parentale est améliorée (620 jours continus) et portée au niveau du Smic.

Afin de simplifier les démarches, la durée maximale d'attribution de la prestation de compensation du handicap est fixée à 10 ans, et non plus en fonction du type d'aide.

Pour ce qui est de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), la création d'un abattement sur les revenus des couples permet de l'augmenter d'environ 110 € par mois pour 130 000 bénéficiaires.

D'après Service public 02 février 2022

Vers une reforme de l'impôt sur les successions ?

Une note du Conseil d'analyse économique (CAE) qui a fait parler dans cette période d'élection….

Après de faibles inégalités de patrimoine et une forte mobilité économique et sociale en fin de 20ème siècle, l'héritage est devenu déterminant dans la formation du patrimoine. En France, la fortune héritée atteint 60% du patrimoine, pour 1/3 dans les années 1970. Ce qui s'est produit :

- l'effet de l'allongement de la vie : l'âge moyen des héritiers est passé de 30 à environ 50 ans

- les dons entre vifs ont augmenté (50% des transmissions contre 10% vers 1900)

- mourir sans conjoint, ni héritier direct, est plus rare, et les successions en ligne indirecte ont diminué, alors qu'elles sont toujours taxées plus lourdement : pour moins de 10% du capital transmis, elles rapportent plus de 50% des droits de mutation à titre gratuit.

Résultat : les inégalités patrimoniales liées à la naissance, plus fortes que celles des revenus du travail, sont renforcées. Pour favoriser l'égalité des chances, des pays visent une redistribution du flux successoral (somme de toutes les transmissions patrimoniales : donations et successions).

En France, l'héritage est taxé au décès de la personne, à un taux progressif en fonction du montant du patrimoine. Le CAE juge la taxation souhaitable mais déplore :

- l'absence de statistiques fiables qui empêche d'évaluer précisément les politiques fiscales, et entraine un manque d'information rendant cet impôt d'autant plus impopulaire

- les multiples dispositifs d'exonération et d'exemption, qui permettent, surtout aux plus aisés, de réduire les montants payés. 40% du patrimoine échappe au flux recensé par les sources fiscales.

Le CAE recommande ainsi d'améliorer le système d'information, de taxer le flux successoral total perçu tout au long de la vie, traitant de la même façon les héritages en lignes directe et indirecte, de réduire ou éliminer certaines «niches» fiscales et de garantir un capital pour tous afin de limiter les inégalités patrimoniales les plus extrêmes.

D'après Vie publique 12 01 2022

Un centre pénitentiaire « nouvelle génération »

En novembre 2021, un centre pénitentiaire « nouvelle génération » a ouvert à Mulhouse-Lutterbach. Avec 520 places, dont 123 nouvelles, il se substitue aux maisons d'arrêt de Colmar et Mulhouse, surpeuplées et vieillissantes.

La sécurité n'a pas été oubliée puisque si miradors et filins anti-hélicoptères ont été supprimés, des glacis doivent permettre de limiter les risques de projections depuis l'extérieur.

Mais nouveauté … ce centre - conçu pour proposer de meilleures conditions de travail au personnel et de détention et de préparation à la réinsertion pour les détenus - intègre un pôle d'insertion et prévention de la récidive avec une bibliothèque et une unité d'enseignement, un pôle de préparation à la sortie et salle de culte, gymnase, et salle de spectacle.

Pôle emploi sera présent pour recevoir les détenus ; des bailleurs sociaux feront des permanences pour l'accès au logement. Des bilans de compétence et des formations professionnelles seront proposées. Une structure d'insertion par l'activité économique sera implantée.

Autre nouveauté : un « quartier de confiance » (80 places), avec un objectif de responsabilisation et d'engagement en échange d'un comportement respectueux des autres et des biens.

Un travail sera mené aussi pour le maintien des liens familiaux et la parentalité, notamment avec des espaces de médiation familiale au sein des parloirs et un éducateur.

D'après Ministère de la Justice http://www.justice.gouv.fr/

Femmes et hommes : lente décrue des inégalités

Les filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Celles qui rejoignent l'enseignement supérieur s'orientent plutôt vers le médico-social et les sciences humaines, et des métiers de services et de soin. Plus diplômées que les hommes, elles ne sont pourtant que 43 % des cadres et professions supérieures en 2020, quand même deux fois plus qu'en 1980.

Leur taux d'activité s'accroit, quand celui des hommes est assez stable : en 2020, 68 % des femmes et 75 % des hommes participent au marché du travail. Le salaire féminin reste inférieur de 22 % à celui des hommes (28 % en 2000). Un petit tiers de l'écart est du aux différences de temps de travail.

À l'arrivée des enfants, les femmes s'arrêtent plus souvent ou réduisent leur temps de travail : en 2020, celles qui travaillent sont trois fois plus souvent à temps partiel (cinq fois plus en 2008). Elles ont moins accès aux postes les mieux payés et travaillent dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs.

La vie en couple est la situation la plus répandue, mais le nombre de mères à la tête d'une famille monoparentale a augmenté d'1/4 depuis 2006 (une sur trois vit sous le seuil de pauvreté). Avec des carrières professionnelles plus courtes, moins rémunérées, les femmes partent à la retraite un an plus tard que les hommes avec des pensions inférieures. Enfin, avec une espérance de vie plus élevée, elles sont majoritaires après 65 ans, et plus confrontées au veuvage, elles vivent souvent seules aux âges avancés et, après 75 ans, plus souvent en établissement et en situation de dépendance.

INSEE Références 3 Mars 2022

UN LIVRE À DÉCOUVRIR

L'ARTS réunit des femmes et des hommes qui ont consacré souvent une grande partie de leur vie professionnelle aux politiques de la santé, et au travail au service de leurs contemporains.

Je suis de ceux-là et comme beaucoup, je me sens souvent, sans pour autant déborder de nostalgie excessive, un homme du XXème siècle qui s'interroge sur les incroyables capacités d'accès quasiment instantané à d'innombrables données et informations dans tous les domaines, grâce à cet outil plutôt du XXIème siècle qu'est Internet !!!

Aussi, je me demande parfois comment faisait on avant ? et où pourrions-nous bien aller aujourd'hui dans nos recherches, sans doute pas très loin, sans Internet ??

ET pourtant !!.... Il y a cent ans, sans appareil technique ou si peu, sans bien sûr aucune connexion internet, avec à peine peut être un antique téléphone et quelques livres difficilement trouvés, voici un homme seul, chargé d'une mission de service public nouvelle, créée en 1892 puis intégrée en 1906 au premier ministère du travail, Jean CAVAILLE qui arrive dans le Tarn à CASTRES en 1901, nommé inspecteur départemental du travail.

Peu à peu, avec ses notes au crayon à papier sur un cahier, après chaque visite des nombreux ateliers de mégisserie autour de MAZAMET, alors importante ville industrielle, Jean CAVAILLE découvre ce travail du cuir à partir des peaux de moutons, activité qui enrichit la région, mais entraîne aussi des souffrances et des morts au travail. Il mémorise chaque jour des entretiens authentiques, riches et précis avec les patrons, les chefs d'ateliers, les ouvriers et ouvrières.

Ce littéraire, peu au fait de la science et de la médecine, acquiert peu à peu une connaissance encyclopédique de la maladie dite « charbonneuse » qui sévit parmi la population employée à ce travail et qui en meurt fréquemment. De nature profondément humaniste, soucieux d'améliorer le sort des personnes frappées par la maladie au risque de perdre leur vie à vouloir la gagner, il reste en permanence ouvert à tous ses interlocuteurs, quel que soit leur niveau économique et social.

Il écoute, il parle, il gagne la confiance, propose, agit partout et bouleverse les conservatismes dans les relations de travail. Il écrit des pages et des pages, il étudie, cherche ici ou là. En quelques années, il devient un expert national et même international du « mal charbon », une terrible maladie provenant d'une infection du mouton à l'anthrax (bacillus anthracis) lors de son alimentation, qui se transmet à l'homme, à l'occasion des manipulations des peaux dans la région .

Mais Jean CAVAILLE, marié et père de famille, connaît aussi, dans une vie familiale rythmée par son investissement professionnel, des moments de bonheur intime parfois douloureux dans son existence personnelle menée modestement dans ce département au climat âpre, aux paysages grandioses et aux habitants généreux, mais parfois aussi abrupts que les falaises qui surplombent le Tarn. Ce que pouvait être la vie d'un homme simple, au fin fond d'un territoire rural, loin des métropoles.

Bien avant l'intelligence artificielle, avant la numérisation des rapports entre individus, en se parlant, en s'écoutant, en consacrant du temps et du travail au service d'une noble mission, Jean CAVAILLE s'est efforcé de préserver la santé des gens au travail. L'efficacité avec laquelle il y est parvenu avait peu à envier à la culture internet mondialisée actuelle, parfois décevante.

Cette vie a fortement intéressé un autre membre de l'inspection du travail récemment retraité comme directeur honoraire du travail : Paul FAURY. Ce collègue qui tient à se rapprocher de l'ARTS Nouvelle Aquitaine, s'étant passionné pour son prédécesseur des années 1900, lui a consacré un livre : L'affaire du mal charbon (l'inspecteur du travail Jean Cavaillé mène l'enquête !) éd. France Libris. Un témoignage passionnant, précis, riche sur la vie de son illustre collègue, comme sur le contexte industriel et social d'une région qu'il connaît bien.

Avec sa belle écriture, il nous convie dans un monde du travail d'antan où l'hygiène, la sécurité, la santé, sont souvent défaillantes. Le droit du travail encore balbutiant reste à conquérir, par des hommes de conviction, des batailles de l'intelligence contre des résistances sans doute autrement plus fortes qu'aujourd'hui. Mais Paul FAURY s'invite aussi dans un univers de relations plus personnelles où l'humanité, la tendresse et l'amitié ne sont pas des vains mots.

Merci pour cet ouvrage fait de vrai papier qui ravira, je n'en doute pas les lectrices et lecteurs de l'ARTS, et ce, même sans liseuse électronique, et avec un smartphone coupé !!

MARC TINCRY, Rhône Alpes

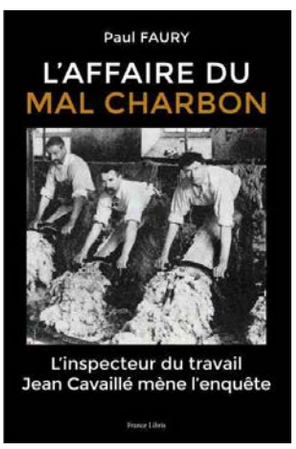

CARNET FAMILIAL

A Jean-Claude Laramas qui nous a quittés ce 15 mars 2022, nous voudrions associer la lumineuse personnalité de Jean-Marie Arnion (1913-1971) auquel il vouait une profonde admiration. Jean-Marie Arnion qui, sous l'autorité du Préfet Max Moulins, fut son directeur au Service régional de l'action sanitaire et sociale de Lyon alors qu'il y débutait son parcours professionnel en 1970 .

Inspecteur à la DDASS de l'Ain en 1973, Jean-Claude est nommé Inspecteur Principal dès 1978 et affecté au SRASS de Lorraine avant de prendre la direction de la DASS des Hautes -Alpes.

Au début des années 1980 intervient la réforme de la décentralisation et, fidèle à ses convictions, il va s'attacher dès 1984 à la lourde tâche de la création de la direction de la protection et de l'action sociale du Rhône. Rien de ce qui composait ce vaste domaine de responsabilité ne lui était indifférent et c'est avec son indéfectible sens du service public et sa scrupuleuse probité intellectuelle et morale qu'il s'acquitta de sa tâche. Une expérience éprouvante qui ne fut pas étrangère à l'accident de santé qui faillit l'emporter en 1992.

Miracle d'énergie et de passion pour les autres ainsi que le service de l'Etat, il prendra la direction de la DDASS de l'Ain en 1994 avant de revenir à la DRASS de Rhône-Alpes pour créer la Mission régionale d'Inspection et de contrôle.

Infatigable et toujours investi dans le contentieux de la tarification après sa retraite, il fut chargé de diverses missions à Mayotte et avec M. Stéphane Paul, IGAS, en Roumanie.

A son épouse, Arlette, Christophe et Mathieu, ses fils, ainsi que ses 5 petits enfants qu'il eut le bonheur de voir grandir, nous adressons le témoignage de notre profonde compassion.

Bernard Bosson

Pour marquer notre reconnaissance et notre amitié à Madame Jacqueline Frainnet, décédée le 21 Décembre, nous l'avons, avec tristesse, accompagnée lors de ses obsèques le 28 décembre, et présenté nos sincères condoléances à sa famille.

Après avoir cessé son activité professionnelle, elle a immédiatement rejoint l'ARTS, pour offrir ses talents d'animatrice et d'organisatrice. Durant de nombreuses années, elle a assuré la Présidence de notre délégation et a représenté l'aquitaine au sein du Conseil d'Administration du siège.

Originaire de la région, et plus particulièrement du Périgord, elle connaissait ce qu'est « l'art de vivre » et savait nous le communiquer.

Elle nous manque ….

Josée Aluome

Ils nous ont quittés :

Madame FRAINNET Jacquelin
33000 Bordeaux

Monsieur FREDEFON
Jean 33740 Ares

Monsieur LEFEBVRE James
77360 Vaires sur Marne

Monsieur LARAMAS Jean-Claude
38540 Heyrieux

A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances.

Solution du sudoku de ce numéro

Grille 1

6	7	1	4	9	2	5	8	3
8	9	4	1	3	5	2	7	6
3	2	5	6	7	8	4	1	9
9	4	2	3	1	7	8	6	5
7	5	6	8	2	4	9	3	1
1	8	3	9	5	6	7	2	4
5	6	9	2	8	3	1	4	7
2	3	7	5	4	1	6	9	8
4	1	8	7	6	9	3	5	2

Grille 2

7	1	6	8	9	3	2	4	5
4	5	2	7	1	6	3	8	9
3	8	9	5	2	4	6	1	7
5	2	1	4	3	7	8	9	6
8	9	3	6	5	1	4	7	2
6	4	7	2	8	9	5	3	1
9	3	8	1	6	2	7	5	4
2	7	5	9	4	8	1	6	3
1	6	4	3	7	5	9	2	8

HUMOUR

« Quand on voit ce qu'on voit et qu'on entend ce qu'on entend, on a bien raison de penser ce qu'on pense »

Pierre Dac

« Je pense, donc tu suis »

Coluche

« Si haut qu'on monte, on finit toujours par des cendres »

Henri Rochefort

« Il était normand par sa mère et breton par un ami de son père »

Alphonse Allais

« Il vaut mieux se taire et passer pour un con plutôt que de parler et de ne laisser aucun doute sur le sujet »

Pierre Desproges

« Coucher avec un vieux, quelle horreur ! Mais avec un jeune, quel travail ! »

Alice Sapritch

« A une époque où tout augmente, nous sommes heureux d'apprendre que les kilomètres, les mètres et les centimètres n'ont pas varié depuis le dernier septennat. Bravo ! »

Coluche

DETENTE

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

	7	1						
		4	1			2		
		5	6					
			8	2			3	
	8			5		7	2	
	6				3		4	7
2					1			8
4					9			

Grille niveau 2

	1	6				2	4	
			7	1	6			
3	8						1	7
	2			3			9	
			6					
	4			8			3	
9	3		1	6			5	4
			9		8			
	6	4				9	2	

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Grains de Sagesse

« Tous les maux que la guerre prétend guérir sont moins épouvantables que la guerre elle-même »

Victor Marguerite

« Les seuls qui savent pourquoi, parfois, on a envie de se noyer le soir, ce sont les émigrants. Quand on n'a pas été émigrant, on ne connait pas grand-chose à l'usage de la douleur. La vraie douleur, c'est quand on est seul, qu'on a quitté sa patrie, et qu'on va ailleurs, les yeux ouverts, espérant non pas de triompher, mais de vivre. »

Frédéric Rossif, réalisateur, né au Monténégro et mort à Paris

Le Bulletin de l'A.R.T.S.
BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ
14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P. - Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92 - E-mail : arts@sante.gouv.fr
Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez - Responsable de la rédaction : Alain Chalochet
Prix de l'abonnement annuel - 2,30€ - Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR